



Plan d'action climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Décision de Conseil du 30 mars 2023



Le plan d'action climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a été adopté dans sa forme actuelle le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict. Une priorisation des objectifs suivants et des mesures correspondantes a été établie pour les deux années à venir : Objectif 3 : mesures 3.3. et 3.4 ; Objectif 4 : mesures 4.2. et 4.4. ; Objectif 7 (surligné en bleu ci-dessous).

Préambule :

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau adhère à l'objectif de développement durable 13 des Nations Unies – « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». En outre, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau inscrit son action dans le contexte de l'Accord de Paris sur le climat visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

L'organisation d'un atelier avec les chargé.e.s de mission climat des collectivités couvertes par l'Eurodistrict en novembre 2022 a permis d'identifier des mesures transfrontalières par lesquelles l'Eurodistrict peut contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le présent plan d'action élaboré en coopération avec l'Ortenauer Energieagentur et l'Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg pose les bases des activités de l'Eurodistrict dans ces domaines. Certaines actions potentielles peuvent être mises en œuvre par l'Eurodistrict lui-même, d'autres en revanche nécessitent l'aide de différents partenaires. Pour les mesures qui relèvent de la compétence d'autres acteurs, ceux-ci doivent être soutenus dans leur travail par l'Eurodistrict.

Contexte général et planification en matière d'air, de climat et d'énergie :

Le changement climatique est une priorité d'action inscrite dans les outils de planification des collectivités territoriales. Plusieurs plans climat ont été délibérés et sont en cours de déploiement sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau :

- Les **plans climat de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg**¹ dont les stratégies et plans d'actions posent des objectifs ambitieux et des actions opérationnelles dans les domaines suivants : réduction des consommations d'énergie (-55% en 2050 par rapport à 2012) et des émissions de gaz à effet de serre (neutralité carbone en 2050), développement des énergies renouvelables (couvrant 100% des consommations en 2050), développement des mobilités décarbonées, rénovation des logements et bâtiments, réduction des prélèvements d'eau, réduction des déchets, respect des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la qualité de l'air, plan canopée pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain (+10 000 arbres à l'horizon 2030 à Strasbourg) ;
- Le **Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein**² qui propose des objectifs à l'horizon 2030 pour rendre les bâtiments économes en énergie, réduire la part modale de la voiture, favoriser un développement économique durable en jouant un rôle de facilitateur pour le tertiaire privé, favoriser l'émergence des projets de rénovation et de construction de bâtiments publics à haute performance environnementale, réduire les effets que peuvent avoir certaines pratiques agricoles sur l'environnement, limiter l'impact sur la biodiversité, notamment au travers de l'élaboration d'une trame verte et bleue.
- Le **plan climat de l'Ortenaukreis** a été adopté début 2023 et contient 48 mesures dans les domaines planification et aménagement du territoire, bâtiments et installations communaux, approvisionnement et déchets, mobilité, organisation interne, communication et coopération ainsi qu'adaptation au changement climatique et biodiversité. Ce plan climat se réfère aux compétences du Kreis et présente la voie vers une administration principalement neutre en carbone en 2040. Plusieurs communes de l'Ortenaukreis ont leur propre plan climat et/ou programme de travail en matière de politique énergétique : Achern (2022), Ettenheim (2019), Kehl (2013, mise à jour à venir), Lahr (2012, définition de nouveaux objectifs en 2021), Oberwolfach (2015), Offenburg (2012, renouvellement en 2022), Rust (2017), Schutterwald (2015), Steinach (2019). Les années cibles diffèrent, car les dates d'élaboration des plans sont différentes. La ville de Kehl dispose déjà d'une stratégie d'adaptation aux conséquences du changement climatique (2022).
- Dans le Bade-Wurtemberg, le gouvernement du Land et les associations communales ont mis en place un « **Klimaschutzpakt** » (pacte pour la protection du climat dans le Bade-Wurtemberg).³ Les communes signataires se fixent pour objectif d'atteindre une administration principalement neutre en carbone d'ici 2040, conformément à l'accord conclu entre le gouvernement du Land et les associations communales du Land le 8 juillet 2020. Dans l'Ortenaukreis, outre le Kreis lui-même, les communes suivantes ont signé le pacte pour la protection du climat : Ville d'Achern, commune de Biberach/Baden, ville d'Ettenheim, commune de Lauf, ville de Kehl, commune de

¹ <https://www.strasbourg.eu/plans-climat>

² <https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>

³ <https://um.baden-wuerttemberg.de/de/klima/kommunaler-klimaschutz/klimaschutzpakt>

Lautenbach, ville de Lahr/Forêt-Noire, commune de Mühlenbach, commune d'Oberwolfach, ville d'Offenburg, ville de Zell am Harmersbach.

- Une particularité du Bade-Wurtemberg est l'obligation pour toutes les villes de plus de 20.000 habitant.e.s de réaliser une « **kommunale Wärmeplanung** » (planification communale de l'approvisionnement en chaleur) d'ici fin 2023⁴. Cela concerne Achern, Kehl, Lahr, Oberkirch et Offenburg. Sur une base volontaire, d'autres communes prévoient l'élaboration d'un tel plan, dont l'objectif est d'assurer la neutralité en carbone de l'approvisionnement en chaleur d'ici 2040 : Biberach, Ettenheim, Nordrach, Oberharmersbach, Ringsheim, Rust, Zell a.H. et quelques autres qui sont encore en cours de concertation.

Les stratégies et plans d'actions des collectivités traitent des grandes priorités en matière d'atténuation du changement climatique (réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation au changement en cours (en particulier la déminéralisation et la végétalisation des territoires).

En complément, la dimension transfrontalière des enjeux et des actions associées est ponctuellement prise en compte dans certains plans, comme par exemple l'action du plan climat de la ville de Strasbourg visant au déploiement de la stratégie partenariale à l'échelle transfrontalière (fiche 1.3.3) avec une mobilisation de l'Eurodistrict.

Toutefois, peu ou pas d'actions opérationnelles sont aujourd'hui prévues à l'échelle transfrontalière et le rôle de l'Eurodistrict est d'en assurer le renforcement.

Vers un plan d'action de l'Eurodistrict :

Parmi les thématiques prioritaires de l'Eurodistrict figurent l'environnement et la mobilité. Ainsi, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau souhaite porter à l'échelle de son territoire des actions respectueuses du climat et qui s'inscrivent dans ces thématiques prioritaires permettant à la fois de contribuer à l'atténuation du changement climatique, par exemple à travers la promotion des mobilités durables et décarbonées, et à l'adaptation au changement climatique, par exemple via la promotion des projets de renaturation. De manière générale, l'Eurodistrict souhaite mobiliser la société civile autour des enjeux du climat par des actions de sensibilisation, par la mise à disposition d'informations et par le soutien aux citoyen.ne.s pour devenir des acteurs des politiques climatiques.

Les propositions de ce plan ont vocation à compléter et enrichir les actions déjà en place sur chaque territoire, en apportant une dimension transfrontalière indispensable en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent et confronté à des enjeux similaires de part et d'autre du Rhin.

⁴ §27 Loi sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique du Bade-Wurtemberg

Objectif	Description	Actions potentielles	Partenaires potentiels	Indicateurs de succès
1. Sensibilisation de la population aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	Il s'agit de sensibiliser la population aux projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, afin de renforcer l'acceptation des mesures prises dans ce domaine.	1.1. Visites de projets et d'initiatives d'atténuation et d'adaptation organisées pour les citoyen.ne.s : Ce type d'événement permet d'expliquer les projets et les mesures prises des deux côtés du Rhin et de les rendre clairs et accessibles aux citoyen.ne.s.	Villes et intercommunalités membres, entreprises, associations	Nombre de participant.e.s aux visites organisées
		1.2. Réédition du livret pour le climat de l'Eurodistrict : En 2019, l'Eurodistrict et ses partenaires ont publié et distribué aux citoyen.ne.s un livret pour le climat qui contient des informations pratiques et des recommandations d'action pour l'atténuation du changement climatique ainsi que des bons d'achat pour des offres durables sur le territoire de l'Eurodistrict. Les offres du livret pour le climat ont été prolongées en partie jusqu'en 2024. Les informations et les offres contenues dans le livre pourraient être révisées ou prolongées dans le cadre d'une nouvelle édition.	Maison d'édition, villes et intercommunalités membres, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, partenaires de bons d'achat, associations	Nombre de livrets distribués
2. Mise à disposition d'informations sur l'atténuation et l'adaptation au	Des informations sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent être traitées de	Développement du Web-SIG de l'Eurodistrict : Avec son Web-SIG, l'Eurodistrict dispose d'un outil géographique approprié pour mettre à disposition des informations et des sites sur les	Chargé.e.s de mission climat, Agence du climat sur	Nombre de nouvelles catégories dans le Web-SIG

<p>changement climatique</p>	<p>manière transfrontalière et mises à la disposition des citoyen.e.s et des professionnel.le.s.</p>	<p>thèmes de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Afin d'identifier de nouvelles et nécessaires catégories dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, les citoyen.ne.s de l'Eurodistrict pourraient être interrogé.e.s en ligne (site Internet et/ou médias sociaux) ou dans le cadre de manifestations organisées par l'Eurodistrict. En outre, la mise à disposition de nouveaux jeux de données peut être examinée au niveau technique avec des experts.</p>	<p>l'Eurométropole de Strasbourg, OEA</p>	
<p>3. Aider les citoyen.ne.s à devenir eux/elles-mêmes des acteurs de la politique climatique</p>	<p>L'Eurodistrict s'engage pour des offres qui permettent aux citoyen.ne.s d'agir eux/elles-mêmes pour soutenir des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La participation aux projets et aux mesures permet d'augmenter l'identification avec ceux-ci.</p>	<p>3.1. Ambassadeurs du climat transfrontaliers :</p> <p>Les personnes intéressées peuvent suivre une formation d'ambassadeurs du climat dans le Parc naturel de la Forêt-Noire Centre/Nord et à l'avenir dans l'Eurométropole de Strasbourg, et transmettre ensuite leurs connaissances à leur entourage.</p> <p>Dans ce cadre, un échange entre les participant.e.s aux formations du côté allemand et du côté français pourrait être organisé afin que les ambassadeurs du climat puissent discuter des différences et des points communs entre les deux pays et s'inspirer mutuellement. Des visites de projets climatiques transfrontaliers seront également prévues et les participant.e.s intéressé.e.s pourront ensuite être soutenus dans le lancement de leurs propres projets.</p>	<p>Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, Parc naturel de la Forêt-Noire Centre/Nord, villes et intercommunalités membres</p>	<p>Nombre de participant.e.s aux rencontres et aux visites réalisées au niveau transfrontalier</p>

		<p>3.2. Conférence des jeunes et concours pour les citoyen.e.s et les communes :</p> <p>L'Eurodistrict pourrait organiser une conférence avec des jeunes afin qu'ils puissent proposer des mesures concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Celles-ci pourraient ensuite être réalisées par les communes et les citoyen.ne.s dans le cadre d'un concours. Les participant.e.s et les communes les plus engagé.e.s pourraient gagner des prix.</p>	<p>Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, Eurodistricts</p>	<p>Nombre d'actions réalisées sur la base des propositions faites</p>
		<p>3.3. Organisation du Vélo Gourmand:</p> <p>L'organisation du Vélo Gourmand, qui permet de découvrir, à vélo et sur de courtes distances, le voisinage direct d'outre-Rhin, ses spécialités culinaires et son patrimoine culturel, permet de contribuer à la promotion du vélo en tant que moyen de transport durable et respectueux du climat. Dans le programme d'accompagnement, les thèmes de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique pourraient être mis en avant (par des projets sur l'itinéraire, la participation d'associations, un service de restauration respectueux du climat, etc.)</p>	<p>Villes et intercommunalités membres, associations</p>	<p>Nombre de participant.e.s à l'évènement</p>
		<p>3.4. Création d'une carte vélo pour le territoire de l'Eurodistrict :</p> <p>La création d'une carte des pistes et des itinéraires cyclables sur le territoire de l'Eurodistrict peut contribuer à la promotion du vélo en tant que moyen de transport durable et</p>	<p>LRA Ortenaukreis, RP Freiburg, Land Bade-Wurtemberg, Villes et intercommunalités membres, Région</p>	<p>Nombre de cartes vélo distribuées</p>

		respectueux du climat. La planification d'une carte imprimée est en cours, à long terme la carte devrait être réalisée en version numérique.	Grand Est, CEA, Associations	
		<p>3.5. Concours photo :</p> <p>L'Eurodistrict pourrait organiser un concours photo sur la végétalisation des villes, les projets de renaturation ou des mesures similaires. Cela permettrait d'observer et d'illustrer les mesures déjà mises en œuvre et les changements réalisés des deux côtés du Rhin.</p>	Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA	Nombre de contributions
		<p>3.6. Livre de cuisine participatif :</p> <p>L'Eurodistrict pourrait organiser la rédaction d'un livre de cuisine basé sur des propositions de recettes des deux côtés du Rhin. En mettant l'accent sur les produits régionaux et durables, les citoyen.n.e.s de l'Eurodistrict peuvent apporter des idées de plats durables et contribuer ainsi à l'atténuation du changement climatique. L'utilisation des médias sociaux permet de s'adresser à des jeunes participant.e.s.</p>	Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg	Nombre de contributions
<p>4. Approfondissement de la coordination transfrontalière dans la planification et la réalisation des</p>	La réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique doit être harmonisée et coordonnée davantage. Ainsi, une	<p>4.1. Pérennisation des échanges entre les acteurs du climat :</p> <p>Les échanges entre les chargé.e.s de mission climat et les autres acteurs du climat sur le territoire de l'Eurodistrict pourraient être pérennisés par des rencontres transfrontalières régulières.</p>	Villes et intercommunalités membres, autres acteurs du climat	Régularité des échanges

mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	vision à 360 degrés doit être rendue possible afin que l'impact des mesures ne s'arrête pas à la frontière.	4.2. Forum d'experts : Afin de promouvoir l'échange et la mise en réseau des acteurs du climat, un forum d'experts sur le thème de l'adaptation au changement climatique sera organisé avec la participation de tous les experts sur le territoire de l'Eurodistrict. Ce forum pourra constituer le point de départ du développement de futures actions communes.	OEA, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, TRION-climate e.v.	Nombre de participant.e.s
		4.3. Tables rondes : Des tables rondes thématiques sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique peuvent élargir et approfondir la discussion technique et politique dans ces domaines.	OEA, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, associations, villes et intercommunalités membres	Nombre de participant.e.s
		4.4. Promotion des projets de renaturation et de liaison de biotopes La dimension transfrontalière des projets de renaturation et des autres projets paysagers joue un rôle clé dans l'objectif de promouvoir des mesures et des processus d'adaptation écologique au-delà des frontières nationales. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pourrait en priorité promouvoir, auprès des acteurs compétents, les projets transfrontaliers de renaturation et le développement de réseaux de biotopes en tant que mesures d'adaptation au changement climatique, afin que l'angle de	Entre autres dans le cadre du Plan Rhin Vivant : DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, OFB, Région Grand Est Autres partenaires : villes et intercommunalités membres, associations, RVSO	Nombre de mesures de soutien réalisées

		vue à 360 degrés soit pris en compte dans cette thématique.		
5. Approfondissement de la mise en réseau transfrontalière des acteurs politiques et intensification des échanges	L'échange politique transfrontalier sur les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur le territoire de l'Eurodistrict doit être amélioré et la mise en réseau des acteurs politiques doit être favorisé.	Visites de projets et d'initiatives d'atténuation et d'adaptation organisées pour les acteurs politiques : La visite de projets et d'exemples de bonnes pratiques permet de les illustrer et peut servir d'inspiration aux responsables politiques pour la réalisation de leurs propres mesures. La rencontre des acteurs politiques peut favoriser leur mise en réseau et permettre une vision à 360 degrés lors de la prise de décision.	Villes et intercommunalités membres, entreprises, associations	Nombre de participant.e.s aux visites organisées
6. Outils d'aide à la décision politique	La mise à disposition de données et d'analyses transfrontalières doit aider les représentants politiques dans leurs décisions.	Amélioration des données et des analyses existantes dans le domaine de l'air, du climat et de l'énergie : En collaboration avec des acteurs compétents dans le domaine de l'air, du climat et de l'énergie, des données transfrontalières doivent être collectées et traitées sous forme d'analyses et de graphiques adaptés au territoire de l'Eurodistrict. Les données traitées seront mises à la disposition des citoyen.e.s, des experts et des acteurs politiques du territoire de l'Eurodistrict. Cela se fera dans le cadre du projet Interreg en cours « Atmo-Rhena Plus ».	Atmo Grand Est, LUBW, LHA Basel, TRION, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, Grand E-Nov+, CeA, Région Grand Est, KEA BW, etc.	Cartes/résultats réalisés pour l'Eurodistrict

7. Promotion de la mobilité durable	<p>La promotion de la mobilité durable permet de contribuer de façon concrète à l'atténuation du changement climatique.</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre du plan de mobilité de l'Eurodistrict :</p> <p>Le Conseil de l'Eurodistrict a adopté le 04.03.2021 son plan d'action mobilité et a déterminé des mesures prioritaires. La promotion d'une mobilité transfrontalière durable est un aspect central du travail de l'Eurodistrict. La mise en œuvre du plan d'action mobilité doit donc également faire avancer le travail de l'Eurodistrict dans le domaine de l'atténuation du changement climatique.</p>	<p>Acteurs compétents pour les mesures respectives du plan d'action mobilité</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action mobilité</p>
8. Prise en compte de l'atténuation du changement climatique dans le travail de l'Eurodistrict	<p>Le Secrétariat général de l'Eurodistrict vise à promouvoir l'atténuation du changement climatique en tant qu'objectif transversal dans tous ses domaines thématiques, projets et instruments.</p>	<p>8.1. Adaptation des critères de subvention :</p> <p>Afin de donner un rôle plus central aux défis du changement climatique dans le travail de l'Eurodistrict, le Conseil pourrait décider de renforcer les critères d'éligibilité de ses instruments de financement dans la perspective de l'atténuation du changement climatique (ex. priorité à l'utilisation des transports publics, vaisselle réutilisable, etc.)</p>		<p>Adaptation des critères</p>
		<p>8.2. Durabilité et atténuation du changement climatique lors des manifestations de l'Eurodistrict :</p> <p>L'Eurodistrict pourrait être encore plus attentif à la durabilité et à la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique lors de l'organisation de ses propres manifestations (restauration, matériaux utilisés, accessibilité par les transports en commun, etc.)</p>		<p>Réalisation de mesures visant à améliorer la durabilité</p>

Abréviations :

CEA : Collectivité Européenne d'Alsace

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

KEA BW : Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg

LHA Basel : Lufthygieneamt beider Basel

LRA : Landratsamt

LUBW : Landesanstalt für Umwelt Baden-Württemberg

OEA : Ortenauer Energieagentur

OFB : Office français de la biodiversité

RP : Regierungspräsidium

RVSO : Regionalverband Südlicher Oberrhein